

Le 14 septembre 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt de la preuve écrite de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (« FCEI »)

Dossier R-4333-2026

HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans sa lettre A-0033, la FCEI dépose sa planification d'audience du présent dossier en prévision de l'audience qui se déroulera du 1^{er} au 9 octobre 2026.

La liste des témoins de la FCEI : Antoine Gosselin, analyste de la FCEI

Le temps requis pour la présentation de la preuve de la FCEI : 30 minutes

Le temps prévu pour contre-interroger les témoins d'HQD :

- 15 minutes pour le Panel 1
- 30 minutes pour le Panel 2
- 30 minutes pour le Panel 3

Le temps prévu pour l'argumentation de la FCEI : 30 minutes

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI